Mars 2008

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE/COMMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS/COMMISSION DES FORÊTS POUR LE PROCHE-ORIENT (CFFSA/CEF/CFPO)

COMITÉ DES QUESTIONS FORESTIÈRES MÉDITERRANÉENNES « *SILVA MEDITERRANEA* »

VINGTIÈME SESSION

Sofia (Bulgarie), 7-10 avril 2008

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES INITIATIVES

Note du Secrétariat

1. Introduction

1. L'idée d'une coopération forestière méditerranéenne a été formulée en 1911 et une "Ligue des forêts méditerranéennes" fut créée en 1922, sous le nom de "*Silva Mediterranea*". En 1948, *Silva Mediterranea* est devenu un organe statutaire de la FAO en tant que "Comité des questions forestières méditerranéennes" où les pays de la région, les membres de la Commission européenne des forêts (CEF), la Commission des forêts pour le Proche-Orient (CFPO) et la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA), peuvent se réunir, partager des expériences et établir des programmes de coopération.

2. La Dix-neuvième Session de *Silva Mediterranea*, s'est tenue à Rabat (Maroc) en novembre 2005. De nombreuses recommandations ont été formulées pour les activités de *Silva Mediterranea*, compte tenu du fait que le groupe ne répondait pas suffisamment aux nouvelles réalités et aux défis que la société impose en ce qui concerne les forêts méditerranéennes. De

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/J6236/f

telles recommandations ont été reprises lors de la réunion informelle, tenue à Rome en Mars 2007, en marge de la Conférence sur les forêts (COFO). Le besoin de renforcer davantage le Secrétariat, notamment en améliorant la communication avec les pays membres et l'avenir de *Silva Mediterranea* font partie des recommandations les plus saillantes. Il a été noté que le Secrétariat réduisait de plus en plus ses activités par rapport au passé. Pour ce dernier point, en particulier, un Groupe de travail, conduit par l'Italie, le Liban et le Maroc a été institué par la 19 ème Session du Comité. L'Italie avait fortement encouragé la mise en place de ce Groupe et proposé de le réunir, en temps opportun, à Rome.

3. Cette Session a été précédée du Forum régional sur le secteur forestier et le développement durable en Méditerranée, organisé en collaboration avec la FAO, le Plan Bleu et la France. Ce forum a constitué une occasion non seulement d'échanger les expériences et de faire un constat commun sur les défis, les politiques et la gouvernance relatifs aux forêts méditerranéennes, mais aussi de prospecter les perspectives d'une coopération renforcée en matière de forêts et de développement durable au niveau de la région.

4. Les participants au Forum ont d'ailleurs proposé que la dix-neuvième Session de *Silva Mediterranea* porte une attention particulière aux conclusions et recommandations du Forum, afin d'en tenir compte lors de l'élaboration des programmes d'activités futures du Comité. Ces participants ont aussi sollicité le Comité *Silva Mediterranea* pour être leur interprète auprès des instances internationales afin de faire reconnaître la particularité et les spécificités de la forêt méditerranéenne.

5. Dans ce contexte, plusieurs points saillants ont été évoqués, à savoir : (i) l'importance du Comité qui continue, depuis plus d'un demi siècle, d'être un cadre de coopération régionale unique en matière d'aménagement durable des espaces boisés et de la restauration des sols en Méditerranée ; (ii) les grands défis auxquels les pays membres de *Silva Mediterranea* sont confrontés, notamment :les incendies de forêts, les changements environnementaux et ses effets induits sur les économies et le social ; (iii) les grandes opportunités liées à la position géographique et la composition des pays membres du Comité.

2. Réunion informelle, FAO, Rome, mars 2007.

6. Une réunion informelle du Comité *Silva Mediterranea* s'est tenue à Rome le 17 mars 2007, à l'occasion de la dix-huitième session du Comité des forêts (COFO). Le but de cette réunion était l'amélioration de la communication entre le secrétariat et les pays membres, et de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations faites par la dix-neuvième Session de *Silva Mediterranea*, notamment l'engagement des pays dans le fonctionnement et les activités du Comité. Trente et un participants, comprenant les délégués de douze pays membres et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales y ont participé.

7. Les membres présents ont reconnu que *Silva Mediterranea* jouait un rôle très important et unique et apporté un soutien unanime au Comité. Cependant, ils ont estimé que le niveau d'activité du Secrétariat était préoccupant et qu'il fallait établir une communication plus active avec les pays membres, en assurant une circulation permanente de l'information et un suivi plus efficace de recommandations du Comité.

8. Les participants ont reconnu les améliorations apportées aux pages web de *Silva Mediterranea* et insisté pour qu'une plus grande publicité soit faite de ce nouvel outil d'information. Il a été rappelé aux membres que leurs apports sont vivement attendus.

9. Une discussion animée sur l'appui que l'Italie avait promis au secrétariat, lors des sessions précédentes, a conduit à une confirmation de ce support, par la Délégation italienne, qui a proposé d'étudier les modalités correspondantes.

10. Les participants avaient mis l'accent sur la nécessité de concrétiser les synergies entre le Comité et ses organes de tutelle (la Commission européenne des forêts CEF, la Commission des

forêts du Proche Orient CFPO et la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique CFFSA).

11. Le Groupe de travail sur le futur de *Silva Mediterranea* a été institué par la dix-neuvième Session du Comité. Il est dirigé par trois pays (Italie, Liban et Maroc). En l'absence du Délégué du Liban, l'Italie et le Maroc ont proposé d'accélérer leurs travaux afin de pouvoir présenter des propositions lors de la vingtième Session.

12. L'Espagne a proposé que le Groupe de travail distingue clairement entre la coordination, la communication et le partage de l'information, tâches assurées par le secrétariat, et la mise en œuvre des activités spécifiques qui sont à la charge des pays membres.

13. L'Espagne a aussi rappelé que le Comité a autrefois souffert d'une concentration trop stricte des efforts sur les activités de recherche alors qu'il devrait aborder les questions d'une manière holistique, y compris les aspects opérationnels ou de politique forestière.

3. Activités du Secrétariat depuis la dix-neuvième session

En dépit de sa faiblesse en moyens matériels et financiers, entravant considérablement la communication avec les membres du Comité, en général, et les Groupes de travail, en particulier, le Secrétariat s'est toujours efforcé à répondre, autant que possible, au Programme qui lui a été assigné lors des Sessions. En référence aux points consignés dans l'annexe 5 du Compte rendu de la 19 ème Session, les résultats des activités mis en œuvre par le Secrétariat peuvent se résumer comme suit :

Renforcement de la communication et de la gestion de l'information

14. Le Secrétariat a essayé de dynamiser la communication entre les pays membres (responsables au niveau national pour *Silva Mediterranea*, délégués des pays aux sessions du Comité, responsables pour les groupes de travail) à travers des (i) contacts directs, lors des différentes manifestations organisées au Siège de la FAO (COFO, Conférences FAO-2005 à 2008, autres occasions scientifiques) ; (ii) des missions de travail du Secrétaire et autres Collègues de FOMC sur le terrain et ; (iii) par courrier électronique pour envois particuliers. Toutes les actualités incitant à une meilleure communication, entre ces partenaires, ont été insérées dans le site internet de *Silva Mediterranea* (www.fao.org/forestry/site/4646)

15. A l'instar de ce qui a été fait à la veille de la 19 ème Session, un questionnaire, portant essentiellement sur les activités des pays membres, a été largement diffusé, y compris sur site internet. Le Secrétariat comptait synthétiser tous les éléments pertinents qui lui seraient parvenus afin de pouvoir les diffuser et aussi en élaborer le canevas de travail pour le futur. Le très peu de réponses à ce questionnaire (4/27), n'a pas permis au Secrétariat de répondre totalement aux attentes.

16. D'importants efforts ont été déployés par le Secrétariat dans la mise à jour et l'amélioration du site internet de *Silva Mediterranea* et ce, dans le but d'animer et de vulgariser les activités réalisées par le Comité. Les nouvelles insertions concernent:

- Historique et la problématique de Silva *Mediterranea*
- Groupes de travail et documents produits
- Evênements les plus importants liés aux écosystèmes méditerranéens, mis à jour régulièrement
- Partenaires de Silva *Mediterranea* , sites et possibilités d'interactivité
- Illustrations en rapport avec les activités développées
- Bibliographies sur les thématiques
- Informations sur la tenue de la 20 ème Session
- Documents se rapportant à la 20 ème Session

Le site est en amélioration continue. Il offre aux pays membres les informations techniques et d'intérêt général utiles. Des liens seront établis avec les institutions et organisations des pays membres. Les membres du Comité sont vivement invités à enrichir ce site par de la substance propre à leur pays.

Valorisation des résultats obtenus dans le cadre de la FAO et d'autres programmes dans la région méditerranéenne

17. Présentation régionale des données sur la forêt méditerranéenne dans le cadre du Programme d'évaluation des ressources naturelles (FRA)

Depuis 1946, la FAO coordonne les évaluations des ressources forestières mondiales qui ont lieu tous les cinq à dix ans. Le rapport « Forest Resources Assessment (FRA 2005) » est le document le plus exhaustif actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont le Secrétariat et quelques Membres du Comité *Silva Mediterranea*.

La mise à jour de l'Evaluation des ressources forestières mondiales en 2005 se base sur les thématiques adoptées dans le contexte des processus internationaux de critères pour l'aménagement durable des forêts. Elle fait aussi le point sur les conditions et thématiques spécifiques à chaque pays ; le bloc constituant les pays Membres de *Silva* Mediterranea n'a pas été spécifiquement considéré pour permettre ainsi de présenter les différentes évolutions. Les experts ont, cependant, émis une série de recommandations pour la prochaine évaluation mondiale, prévue pour 2010, dont certaines font plus ou moins allusion à cet aspect. Cet élément d'orientation devraient, en fait, être indiqués lors de la présente Session du Comité *Silva Mediterranea* et celle du Comité des forêts de la FAO (COFO) 2008. Pour le moment, pour plus d'informations sur d'autres régions du monde, il est recommandé de consulter le site : www.fao.org/forestry/foris/data/fra2005.

Il reste, néanmoins, important de souligner le fait que, d'une manière générale, FRA 2005 révèle une très nette amélioration de la couverture forestière en Méditerranée comparée à celle de 2000.

18. Synthèse des études prospectives sur le secteur forestier dans les pays méditerranéens

Des études prospectives sur le secteur forestier fournissent à certains pays méditerranéens des informations critiques utiles pour gérer leurs forêts. Chaque étude nationale ou régionale prévoit une large participation des parties prenantes dans l'élaboration d'un tableau complet des changements socioéconomiques affectant les parties concernées. Les thèmes des études prospectives (ou réflexions) s'articulent autour: (i) des changements climatiques ; (ii) la désertification, ; (iii) la biodiversité ; (iv) l'eau ; (v) la dendroénergie ; (vi) le régime foncier et (vii) la mise en valeur des montagnes.

Renforcement du Secrétariat de Silva Mediterranea

19. Projet de soutien:

A sa dix-huitième session (Rome, avril 2002) le Comité reconnaissait déjà que des changements, au niveau de *Silva mediterranea*, étaient nécessaires pour répondre aux problèmes et aux défis auxquels les forêts et la foresterie étaient confrontées dans le bassin méditerranéen, compte tenu notamment de la contribution du secteur forestier au bien-être et à la promotion sociale et leurs populations, y compris par la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Au cours de la même session, l'Italie a proposé d'apporter un soutien au Secrétariat. Différentes possibilités ont été étudiées (par exemple, affecter un cadre associé, détachement d'un fonctionnaire du *Corpo Forestale del Stato*). Un projet d'appui a été formulé et les autorités italiennes sont en train d'étudier son financement.

20. Implication d'autres divisions et services de la FAO aux activités du Comité:

Quatre personnes de la Division de la gestion des forêts contribuent aux activités du Secrétariat, à savoir: José Antonio Prado, Moujahed Achouri, Michel Malagnoux (récemment retraité mais secondé par Abdelhai Ibnattya) et Oudara Souvannavong. Le Secrétariat reçoit, de manière ponctuelle, le soutien des fonctionnaires des différents services et divisions du Département des forêts de la FAO, notamment celui de James Carle (Guides des pratiques forestières), Pieter Van Lierop (incendies de forêts), Eva Muller (politiques et institutions forestières) et Jean Louis Blanchez (Plans forestiers nationaux).

21. Autres activités dans la région méditerranéenne

La Commission forestière du Proche OOrient (Bureau régional FAO) et le Secrétariat ont organisé en Alexandrie (Egypte, 5-7 Décembre 2007) une réunion d'Experts pour la préparation de « guides sur les pratiques forestières dans les zones semi-arides et arides du Proche orient ».

Les principes généraux retenus dans ces guides peuvent se résumer comme suit :

- Développement, conservation, évaluation et suivi de l'état des forêts
- Evaluation, protection et considération de la biodiversité
- Maintien de l'état de santé et de vitalité des ressources végétales sèches
- Maintien des fonctions productives des ressources naturelles
- Accroissement des fonctions de protection des forêts
- Evaluation, reconnaissance et extension des rôles socioéconomiques et contributions des forêts sèches
- Renforcement et actualisation des bases légales, institutionnelles et politiques des forêts et de la foresterie

Les résultats de cette réunion sont soumis à l'appréciation de la 18ème Session de la Commission du Proche Orient pour les Forêts (CFPO), réunie à Khartoum (Soudan, 18-21 Février 2008)

Promotion des questions forestières méditerranéennes

22. Publication d'articles, de livres et de documents sur les sujets ayant trait aux forêts méditerranéennes

- Publication sur la « Protection des forêts contre l'incendie. Fiches techniques pour le bassin méditerranéen ». Version française. Cahier FAO Conservation 36. Une telle publication a été récemment traduite en deux autres langues (anglais et arabe). La version française peut être consultée sur le site Internet www.fao.org/forestry/site/4646; les deux autres versions pourront l'être prochainement.

4. Activités des Groupes de travail depuis la dix-neuvième session

23. Groupe de travail numéro 1 : Incendies de forêt (animé par l'Espagne)

Ce thème occupe une place grandissante dans les préoccupations internationales et régionales. C'est l'un des sujets les plus importants évoqués au cours des dernières sessions du Comité des forêts. Vu cette importance, l'Italie, appuyé par la FAO, organisera à Sabaudia, en Mai 2008, en faveur des Membres du Comité *Silva Mediterranea*, des journées d'étude portant sur cet aspect.

Les années 2005 et 2006 étaient consacrées à la préparation de la 4ème Conférence sur les incendies de forêt (Séville, Espagne, 14-17 Mai 2007). Une des sessions régionales était organisée par le Groupe *Silva Mediterranea.*

La Conférence a rassemblé 1531 participants, provenant de 88 pays à travers le monde, représentant des organisations gouvernementales, sociétés civiles, Nations Unies et autres Organisations internationales.

La FAO et ses partenaires ont présenté les progrès réalisés dans la stratégie de coopération internationale en matière de lutte contre les incendies de forêts. L'Alliance d'Actions de Lutte contre les incendies a été lancée pour promouvoir, mettre en œuvre et actualiser les Guides pratiques de lutte. Plus de 35 Agences nationales, universités et organisations internationales avaient ratifié une telle alliance. Les participants ont donné leur accord pour l'organisation de la prochaine Conférence en Afrique du sud en 2011.

Les principales recommandations peuvent se résumer comme suit :

- La Communauté internationale de lutte contre les incendies de forêts doit poursuivre le développement, à l'échelle globale, d'une ressource internationale permettant d'aider les pays dans la leur lutte contre les incendies ;
- La FAO aura à promouvoir l'adoption globale du Système de commande accidentel (ICS), y compris la diffusion annuelle de la liste des pays ayant à ce système.
- Les stratégies nationales de lutte doivent être bien développées
- Un cadre standard de lutte contre les incendies sera développé ainsi et la formation en cadres spécialisés sera considérée
- Des programmes de recherches ayant trait aux conséquences des changements climatiques, l'utilisation des terres et de la végétation, et les changements socioéconomiques sur les régimes thermiques, l'environnement et la société doivent être appuyées
- La stratégie d'améliorer la coopération internationale et la mise en œuvre des guides pratiques de lutte contre les incendies devra être promue et ratifiée
- Les Agences et Groupes doivent adhérer aux activités de l'Alliance d'Actions de Lutte contre les Incendies
- Les réseaux de lutte contre les incendies doivent avoir l'appui des donateurs nationaux et internationaux dont l'objectif est de promouvoir la coopération internationale et la mise en œuvre de projets
- Une série de rencontres devront être tenues tous les 1-2 ans pour l'amélioration des échanges de connaissances
- Le 2 ème Sommet international de lutte contre les incendies se tiendra dans les 2 ou 4 années suivantes sous les auspices des Nations Unies et ses partenaires.

24. Groupe de travail numéro 3 : Utilisation des terres et gestion durable des forêts (animé par la France)

Ce Groupe, réuni à Sophia Antipolis les 3 et 4 février 2006, a proposé un programme de travail tenant compte des résultats du Projet GCP/INT/904/FRA « Forêts méditerranéennes et développement durable » et du « Forum régional sur les forêts et le Développement durable en Méditerranée : défis, politiques et gouvernance »

Le projet « Forêts méditerranéennes et développement durable » s'est poursuivi jusqu'au 31 décembre 2006 ; un nouveau projet a été élaboré mais aucun financement n'a été trouvé en 2007. La France rappelle qu'elle souhaite un financement multi bailleurs.

25. Groupe de travail numéro 4 : Avenir du Comité *Silva Mediterranea*

Lors de la précédente Session, sur proposition de l'Italie et après un débat intense et constructif, le Comité a recommandé la création d'un groupe de travail pour réfléchir sur

l'avenir de *Silva Mediterranea* et pour étudier les possibilités d'en renforcer le cadre actuel. Ce groupe de travail est animé par trois pays : l'Italie, le Maroc et le Liban (para.35).

Afin d'accompagner ce Groupe dans sa réflexion, le Secrétariat a éorganisé une réunion élargie à d'autres experts, au Siège de la FAO, à Rome, les 7 et 8 février 2008.

L'objectif global de la réunion est de développer de nouvelles propositions pour redynamiser le Comité et ce, tenant compte des nouveaux défis touchant les pays du Bassin méditerranéen, notamment ceux en rapport avec les changements climatiques, la désertification, l'immigration et des tendances évolutives générales (mondialisation, globalisation, etc.) et régionales/nationales (multiplication de structures, ONG, s'intéressant aux mêmes aspects).

Les objectifs spécifiques se résumen comme suit :

1. Identifier les besoins en appui, des pays membres du Comité, aussi bien au niveau de la formulation de politiques forestières qu'aux actions d'aménagement, tenant compte des nouveaux défis touchant le Bassin méditerranéen

2. Parmi ces besoins, déterminer ceux qui pourraient être confiés au Comité *Silva Mediterranea*, lui assurant par là une meilleure redynamisation, en tenant compte des synergies possibles avec d'autres programmes et initiatives.

3. Déterminer les contraintes majeures que le Comité *Silva Mediterranea* pourrait rencontrer dans la mise en œuvre des attributions retenues en 2.

4. Indiquer les possibilités offertes (à court et moyen termes) au Comité *Silva Mediterranea* pour faire face à ces contraintes ?

5. Sur la base des conclusions et recommandations retenues au niveau des points précités, proposer un nouveau Mandat ou des mécanismes plus efficaces pour mener à bien les missions qui seront confiées au Comité *Silva Mediterranea*.

La réunion, réalisée sous une forme pleinement participative, a débouché sur un certain nombre de recommandations, devant être soumises à l'appréciation du Comité au cours de la 20 ème Session. La principale des recommandations, mise en tête de toutes les autres, cite « En dépit de tous les éléments de dysfonctionnement, le maintien et la redynamisation du Comité *Silva Mediterranea* constituent une volonté constante, aussi bien de la part des participants à cette réunion que celle des pays Membres »

Les autres recommandations, aussi importantes, peuvent s'articulent autour des points suivants :

<u>Statut et engagement politique</u>

- Révision du Statut
- Cotisation annuelle des pays membres
- Rehaussement du niveau de priorité du Comité au sein de la FAO
- Visibilité politique du Comité

<u>Organisation des activités du Comité</u>

- Poursuite des activités des groupes de travail (sans attendre révision statut)
- Création dún Groupe de travail « Forêts et changements climatiques »
- Organisation d'intersession
- Implication du Comité dans les activités forestières régionales
- Développement de partenariats

- Polarisation du Comité sur activités sous-régionales

Soutien de la communication pour plus de visibilité du Comité

- Participation à la semaine paneuropéenne
- Développement d'un support et plan de communication
- Dynamisation du site web de *Silva Mediterranea*

Tous les détails de la réunion sont consignés dans un rapport à consulter sur le site www.fao.org/forestry/site/4646. ces éléments seront aussi exposés par le Groupe au cours de la Session (point 5).

26. Autres activités

Il a été décidé lors de la 18ème session, en avril 2002, à Rome, de valoriser les résultats les plus importants des travaux réalisés, en commençant par ceux concernant les conifères. Une grande partie des essais sur les résineux méditerranéens avait été mise en place dans le cadre d'une action conjointe *Silva Mediterranea* / IUFRO (Union internationale des instituts de recherche forestière).

Le Ministère francais de l'agriculture a appuyé ces activités et en a confié la coordination scientifique à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) d'Avignon. Les autres pays ont accepté de participer à ce projet en collectant les données au niveau national, en soutenant les efforts de validation et publication des données, ainsi qu'en coordonnant les synthèses scientifiques. La FAO a soutenu ce travail, avec l'aval des pays membres de *Silva Mediterranea*, en vue de la préparation et de la publication de synthèses faisant le bilan des essais comparatifs d'espèces et de provenances de conifères dans le bassin méditerranéen.

La première étape des travaux, centrée sur l'inventaire des essais existants, ont débuté en 2004 et se sont terminés en 2006. Les pays concernés ont été contactés par le secrétariat de *Silva Mediterranea* en vue de la nomination d'un correspondant national. Huit pays ont répondu: Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie.

Un total de 839 essais aurait été mis en place dans 14 pays (parfois en dehors du cadre de *Silva Mediterranea*). Le résultat de cet inventaire est consultable sur le site Internet de la FAO (http://www.fao.org/forestry/site/31848/en/).

Pour définir les méthodes et moyens nécessaires pour compléter le recensement de ces essais, et pour envisager la rédaction des synthèses par espèce, un séminaire a été organisé à Arezzo et Rome, avec le soutien de la FAO, du 21 au 23 juin 2007 avec pour titre « Promotion et utilisation des résultats des plantations comparatives de conifères en Méditerranée ». L'organisation de cette réunion d'experts a été confiée au CRA-Istituto Sperimentale per la Selvicoltura" (CRA-ISSEL), qui avait coordonné au niveau international la mise en place initiale des essais *Silva Mediterranea*/IUFRO dans les années 1960 à 1980, et qui est actuellement l'institution coordonnatrice pour l'Italie du groupe de travail IUFRO 2.02.13 sur la génétique des résineux méditerranéens, en collaboration avec l'institut CRA-Istituto Sperimentale per la Pioppicoltura-Casalotti" (CRA-ISPIO), et le Consiglio per la Ricerca e la Sperimentazione in Agricoltura" (CRA).

Le séminaire a réuni des chercheurs de 11 pays du bassin méditerranéen. Les présentations faites à cette occasion sont disponibles sur le site Internet de la FAO ainsi que les recommandations émises à l'issue des travaux. Celles-ci soulignent le rôle central joué par Silva Mediterranea pour stimuler les coopérations méditerranéennes et affirment la nécessité, dans un contexte de changement climatique, de valoriser les résultats issus des essais comparatifs de conifères installés dans le bassin méditerranéen. Une proposition de projet régional fait parties des recommandations les plus importantes de la réunion.

Cinq groupes d'espèces prioritaires ont été désignés avec des coordonnateurs par groupes : Abies species ; Pinus pinaster ; Pin us halepensis group ; Pinus pinea ; Cedrus species. Il est prévu de compléter la base de données initiée par l'INRA d'Avignon (et centralisée sur le site Internet de l'INRA : http://www.avignon.inra.fr/ForSilvaMed/) et d'aboutir à des synthèses scientifiques pour ces 5 groupes.

5. Questionnaire

27. En réponse au questionnaire que le Secrétariat avait relancé avant la 19ème session pour, d'une part, recueillir l'avis des membres du Comité sur un certain nombre d'aspects et, d'autre part, lui faire connaître le point focal désigné, peu de pays ont en répondu.

En l'absence de réaction de la majorité des membres aux diverses correspondances, le Secrétariat a renvoyé à ceux-ci, en 2007, un questionnaire à actualiser. Très peu de réponses (4/27) ont été reçues. L'assistance des Représentations FAO des pays membres du Comité a été sollicitée pour communiquer au Secrétariat les coordonnées actuelles des points focaux nationaux. Les quelques réponses (5/27) parvenues ont permis d'actualiser les données. Deux autres rappels ont été renvoyés en Février 2008.

Activités pertinentes (indiquées par les répondants)

Algérie

- Mise en oeuvre du plan national de reboisement (135 545 hectares de plantations, 2005 – 2007)
- Organisation des premières assises nationales de la recherche forestière (Alger, Mars 2006)
- Tenue d'un atelier scientifique et technique sur le dépérissement du cèdre de l'Atlas (Batna, Juin 2006)
- Organisation d'un atelier sur la gestion durable de la subéraie (El Tarf, Octobre 2006)
- Création et installation du conseil national interprofessionnel du liège (Juillet 2007)
- Installation du conseil national des forêts et de la protection de la nature (Juin 2007)
- Finalisation de la nouvelle stratégie nationale d'aménagement et de développement durable des ressources forestières et alfatières, avec appui de la FAO
- Amendement et révision de la loi portant sur le régime général des forêts (en cours de finalisation)
- Elaboration d'un statut particulier du personnel forestier

Chypre

- Nouvelles tentatives de révision de la législation forestière (Code et réglementations), avec l'appui de la FAO. Celles-ci constituent un préalable à la mise en œuvre efficiente du Plan national forestier.
- Préparation d'un nouveau Plan de développement rural (2007-2013). Ce Plan, co-financé par la CE, favorisera l'avancée vers un développement durable des forêts.
- Finalisation (2005) de la série de critères et indicateurs, en temps qu'instruments d'évaluation et suivi du développement durable des forêts

France

- Le projet « forêts méditerranéennes et développement durable » s'est poursuivi jusqu'au 31/12/2006 ; un nouveau projet a été élaboré mais aucun financement n'a été trouvé en 2007. La France rappelle qu'elle souhaite un financement multi

bailleurs. En 2007, la France a continué de mettre un agent à disposition du Plan Bleu pour les actions forestières méditerranéennes.

Syrie

- Préparation de la politique forestière (législation, loi 25)
- Etude de la biodiversité et sites protégés

Commentaires des pays quant aux recommandations de la 19ème Session

Algérie

- Les recommandations sont remarquablement appréciées ; elles visent notamment les préoccupations majeures forestières de la région et recensent les mesures susceptibles d'y faire face.

Chypre

- Le Chypre appuie fortement les recommandations de la Session se rapportant à la continuation et la redynamisation du Comité *Silva Mediterranea*, le renforcement du Secrétariat et l'organisation des activités des Groupes de travail.

France

- Le Programme de travail du Secrétariat ne semble pas avoir eu beaucoup de suites concrètes
- Le tableau du programme de travail (figurant à l'annexe du rapport de la 19ème Session) devrait faire l'objet d'une analyse ligne par ligne, montrant les activités réalisées ou non. Pour celles non réalisées, en analyser les raisons et proposer une solution pour l'avenir.

Syrie

- D'autres problèmes restent à voir à approfondir davantage : incendies de forêts, coupes illicites, urbanisation, surpâturage, santé forestière et conversion des forêts en terres agricoles.

Propositions d'activités fédératrices

Algérie

- Les incendies de forêts, la pression urbaine sur la forêt, l'impact des changements climatiques, désertification et gestion durable de la subéraie et de la cédraie constituent les problèmes majeurs communs à la région.

Chypre

- Les propositions faites par le Secrétariat sont très importantes et justifiées.
- La compilation de toutes les informations relatives aux forêts méditerranéennes et leur distribution aux Membres du Comité, à travers le site internent sont d'' extrême importance
- Les problèmes majeurs qui restent posés avec acuité dans les pays méditerranéens se rapportent à l'impact des changements climatiques sur l'économie, l'environnement et la société.

France

- La France confirme la réponse faite en 2005 à savoir : « la création d'une base de données décentralisée sur les questions forestières méditerranéennes, avec mise

en commun des données disponibles ». Les détails du projet et les rôles respectifs du chef de projet et des correspondants nationaux restent à définir.

Autres activités fédératrices pour la relance du Comité

Algérie

- Dynamisation du Comité lui permettant d'assumer pleinement son rôle en temps qu'espace de concertation, d'échange et de coordination
- Mise en place d'autres Groupes de travail pour le traitement des autres préoccupations

Chypre

- Intensification des échanges (visites)
- Développement d'une banque de données pour la faune et flore des pays méditerranéens

France

- Utilisation de toutes les technologies modernes de travail en réseau, listes de diffusion, lettres d'information, à l'instar de ce qui est fait par UNECE/FAO Timber section et par FAO/ECE/ILO Network pour SFM.
- Intensification des contacts Secrétariat/Points focaux

Syrie

- Etablissement de réseaux entre les membres du Comité
- Organisation de réunions semestrielles
- Augmenter la publication d'articles scientifiques

Propositions pour amélioration du fonctionnement et visibilité du Comité

Chypre

- Le Chypre aimerait bien coopérer étroitement avec le Secrétariat et Membres pour le renforcement du fonctionnement
- Le Département des forêts a demandé la mise en place d'un lien de communication Internet pour sa page qui renferme des informations utiles se rapportant à la foresterie du Chypre

France

- La France organise régulièrement des réunions interservices ou interministérielles sur ces questions. Un secteur du Secrétariat général des affaires étrangères (SGAE) s'occupe spécifiquement des relations avec la FAO

Syrie

- Etablissement d'un Bureau régional de *Silva Mediterranea*

Autres commentaires/propositions

France

- Pérennisation de l'accord de partenariat FAO/Plan Bleu